Montceau-les-Mines, le 30 octobre 2026

Communiqué de presse

Inauguration du barrage-réservoir du Plessis

Sébastien Martin, ministre délégué de l'Industrie, Violaine Démaret, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte d'Or, représentée par Dominique Dufour, préfet de Saône-et-Loire, et Cécile Avezard, directrice générale de VNF, ont inauguré ce vendredi 30 octobre le barrage-réservoir du Plessis à Montceau-les-Mines. Le barrage du Plessis a fait l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation, pour un montant de 6,5 M€ mobilisés dans le cadre du volet Mobilité 2023-2027 du CPER Bourgogne-Franche-Comté.

Un barrage réhabilité et modernisé pour répondre aux défis climatiques et sécuriser la ressource en eau

Situé en plein cœur de Montceau-les-Mines, le barrage-réservoir du Plessis, géré par Voies navigables de France, a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation, pour un montant global de 6,5 M€, entièrement pris en charge par l'État via son opérateur VNF, inscrits au CPER Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du volet Mobilité 2023-2027.

Les travaux ont porté sur trois volets principaux :

- **Le renforcement de la sécurité du barrage**, grâce à la création d'un nouvel évacuateur de crues de grande capacité et au renforcement de la digue. Ces aménagements permettent désormais à l'ouvrage de faire face à des épisodes météorologiques extrêmes et à des crues exceptionnelles, tout en garantissant la protection des populations et des infrastructures environnantes.
- **L'augmentation de la capacité de stockage du réservoir**, avec le rétablissement du niveau d'exploitation historique du barrage à 7,70 mètres. Cette évolution représente un gain d'environ 190 000 m³ d'eau stockée, renforçant la capacité du territoire à faire face aux périodes de sécheresse.
- **La modernisation des équipements hydrauliques**, avec l'installation de dispositifs de pilotage à distance, de capteurs et d'outils de suivi en temps réel. Ces équipements permettent une gestion plus réactive, plus fine et plus efficace de la ressource en eau.

L'opération s'inscrit dans le volet mobilités, et fluvial du CPER Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027.

Le volet mobilités du CPER consacré aux infrastructures fluviales et portuaires représente 90,2 M€, **dont 79,2 M€ consacrés aux infrastructures fluviales.** Parmi les principales orientations figurent notamment :

- **La reconstruction et la modernisation des barrages de navigation** en rivière : 24,5 M€ ;
- **La consolidation des réserves en eau** dans les barrages-réservoirs : 27,5 M€ ;
- **L'optimisation de la gestion de l'eau** grâce à l'instrumentation et à la modernisation des ouvrages hydrauliques : 23,7 M€ ;
- **La gestion sédimentaire** : 3,5 M€.

Le Plessis s'inscrit pleinement dans cette stratégie d'investissement : sécuriser le patrimoine existant, restaurer ses capacités historiques et moderniser sa gestion pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des territoires.

Répondre à plusieurs enjeux d'intérêt général

Cette opération répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **Adapter les infrastructures aux conséquences du changement climatique**, en anticipant l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements climatiques extrêmes.
- **Sécuriser durablement l'alimentation en eau du canal du Centre**, un axe essentiel pour la navigation, l'attractivité touristique du territoire et de son patrimoine fluvial.
- **Préserver et optimiser la gestion de la ressource en eau**, notamment lors des périodes de sécheresse, en stockant l'eau en hiver pour la restituer durant l'été.
- **Garantir la sécurité des habitants et des activités économiques** en améliorant considérablement la capacité du barrage à faire face à des crues exceptionnelles.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, nos équipes agissent au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction Centre-Bourgogne

Sébastien Beirnaert
07 63 66 01 54
sebastien.beirnaert@vnf.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION
Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - 03 80 44 64 05